



BUREAU DES RELATIONS
INTERNATIONALES

OMAR MASRAR

+33 (0)4 34 43 35 25

Fax : +33 (0)4 34 43 35 47

med-ri@umontpellier.fr

omar.masrar@umontpellier.fr

2, rue Ecole de Médecine
CS 59001

34060 Montpellier Cedex 2

WWW.UMONTPPELLIER.FR

OBLIGATIONS VACCINALES

A l'attention des tous les étudiants étrangers venant faire des études à la Faculté de Médecine ou des stages au CHRU de Montpellier.

Conformément au code de la Santé publique français (article L.3111-4) :

Tout étudiant étranger de deuxième Cycle (undergraduate) susceptible d'effectuer des stages hospitaliers de 1 mois minimum, doit, joint à son dossier d'inscription, adresser **un certificat de vaccination (BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, antihépatique B) et d'immunisation (résultats de sérologie) contre l'hépatite B.**

A défaut de réception de ces documents, l'inscription ne pourra être accordée

Pr Pierre DUJOLS
Directeur du SCMPPS

[Le Certificat de vaccination doit être transféré au Bureau des Relations Internationales avant l'arrivée de l'étudiant à Montpellier.](#)



Certificat de vaccinations (certificate of vaccinations)

Service médical (student health unit) de l'Université de (from University of):

Représenté par (represented by) :

Nom du médecin et adresse (name of doctor and adress)

Atteste que l'étudiant inscrit à la Faculté de Médecine:

Nom (Name) :

Prénom (First name):

n° étudiant (student number):

1. est à jour de ses vaccinations (cocher la case) :

Hépatite B :	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>
Diphtérie :	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>
Tétanos :	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>
Poliomyélite :	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>
BCG :	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>
Test Mantoux ou IDR	Oui (yes) <input type="checkbox"/>	Non (no) <input type="checkbox"/>

2. Les résultats à transmettre :

Résultat de la sérologie Hépatite B complète : Oui (yes) Non (no)

Résultat du Mantoux ou IDR : Négatif Positif

Les résultats de la sérologie Hépatite B (Antigène HBS, Anticorps anti HBS et Anticorps anti HBC) et les résultats du test Mantoux ou IDR sont à transmettre OBLIGATOIREMENT.

Fait le (date) :

Nom + signature + tampon (name + signature + stamp) :

